

Normes de rédaction

- Envoyer les textes au format .doc (ou . rtf)
- *Auteur et titre*
En gras, alignés à gauche.
La première note de bas de page doit présenter l'affiliation institutionnelle de l'auteur et l'adresse email
- *Abstract/Résumé:*
Chaque texte doit présenter un résumé de longueur maximale de 150 mots. Corps 10, retrait gauche et à droite de 1,5 cm,
- *Mots-clés:*
Chaque texte doit présenter 5 mots-clés (corps 10, retrait gauche et à droite de 1,5 cm)
- *Texte*
Le texte est rédigé en Times New Roman 12. Les titres et les sous-titres doivent être numérotés (1., 1.1., 1.2, 1.3. etc...), alignés à gauche. Les titres de premier niveau en gras (1., 2., 3. etc.); les titres de deuxième niveau en italique (1.1., 1.2, 1.3, 2.1, etc...)
- *Citations*
Si moins de 3 lignes: dans le texte entre "..."
Si plus de 3 lignes: séparées du texte, sans guillemets, en Times New Roman 10
- *Références bibliographiques et notes en bas de page.*
Les références bibliographiques sont signalées entre parenthèses dans le corps du texte, avec nom de l'auteur en lettres minuscules, l'année de la publication et le numéro de page précédé de deux points, ex. (Leblanc 2001: 45). Tous les textes cités devront apparaître dans la bibliographie finale (voir plus bas). Les notes en bas de page sont consacrées aux notes explicatives. Dans ce cas, la référence sera en haut, sans parenthèses, après des signes de ponctuations éventuels (guillemets, parenthèses). Les notes en bas de page se terminent toujours avec un point.

Références Bibliographiques

- **Monographies**
Nom de l'auteur en lettres petites capitales + initiale du prénom de l'auteur
(à la ligne): année de publication, titre en italique (y compris le sous-titre), Lieu, nom de l'éditeur.
Ex. :
KERBRAT-ORECCHIONI, C.
1991 *Les interactions verbales*, Paris, Minuit.
- **Revues, actes, etc.**
Nom de l'auteur en lettres petites capitales + initiale du prénom de l'auteur
(à la ligne): année de publication, titre de la contribution entre "...", *Titre de la revue en italique*, Numéro de la revue précédé de n., Volume de la revue, Pages de l'article précédé de pp.

Ex.:

KERBRAT-ORECCHIONI, C.

2005 "La maison hantée", *Paralittérature*, n. 9, 25, pp. 25-60.